Résolution sur la présentation du programme de la Commission

2001/2632(RSP) - 13/12/2001 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement a adopté une résolution sur le programme de travail de la Commission pour 2002 dans le cadre de laquelle les députés déclarent de pas considérer celui-ci comme un programme législatif mais comme une déclaration politique. Ils déplorent l'échec de la Commission à soumettre, à temps, un programme législatif pour 2002. Deux amendements, seulement, ont été déposés ; tous deux ont été rejetés. Les points, entre autres, soulignés dans le cadre de ce programme étaient les suivants : - la promotion de nouvelles formes de gouvernance pour rapprocher l'Europe du citoyen et pour rendre nos institutions plus transparentes et plus démocratiques ; - la stabilisation du Continent européen et le renforcement du rôle de l'Europe dans le monde, afin de saisir l'opportunité historique d'unifier notre continent, de maîtriser la globalisation et de contribuer au meilleur fonctionnement du système international ; - le lancement d'un nouvel agenda économique et social, pour moderniser notre économie et la rendre plus compétitive tout en renforçant le modèle social européen ; - une amélioration tangible de la vie quotidienne en termes d'environnement, de respect des droits de chacun, de qualité, de l'alimentation et de mobilité.